



SERMENT DE FONCTION – PERSONNEL MILITAIRE

Autorité :	Pour créer un rapport à la date d'acceptation du poste de l'Officier.
Objectif principal :	Ces informations sont utilisées pour établir et enregistrer la date d'acceptation. La date de naissance est utilisée pour identifier l'Officier ainsi que l'empreinte de son pouce droit à l'encre rouge. La date d'acceptation de l'entrée en poste est utilisée pour préparer l'état du service et fixer les jours de paie. Il est obligatoire de remplir ce formulaire. Un formulaire non complété annulera l'attribution du poste.
Instructions :	Indiquer le poste pour lequel ce <i>Serment de fonction</i> de l'Officier est exécuté : _____

Commissaires à l'assermentation :

Dès réception de l'Avis de nomination, l'Officier nommé renvoie, en cas d'acceptation de sa nomination, au **Tribunal militaire du Québec**, le présent *Serment de fonction* (sur le présent formulaire) dûment rempli, souscrit et attesté par un Commissaire à l'assermentation. En cas de non-acceptation, l'Avis de nomination sera renvoyé au **Tribunal militaire du Québec** qui lui aura, au préalable, envoyé, par lettre, les raisons sur le fait de sa non-acceptation au poste d'Officier. **Ce serment contient une clause accord automatique de non-divulgaration (AND) et le présent signataire Officier s'engage à garder toutes les informations confidentielles.**

Autographe du Commissaire à l'assermentation :

Je, _____ (Nom complet de l'Officier en lettres moulées / Autographe)	Entrer votre titre, rang ou poste : _____
fais le serment solennel que je vais supporter et défendre la Constitution des États-Unis d'Amérique de 1776 contre tout ennemi, étranger ou domestique; que j'y porterai la vraie foi et mon allégeance; que je prends cette obligation librement, par choix et selon mon plein consentement libre et éclairé, sans réserve mentale ou objectif d'évasion; et que je m'acquitterai fidèlement et bien des devoirs de la charge dans laquelle je suis sur le point d'entrer en tant qu'homme/femme d'honneur; AIDEZ-MOI MON DIEU.	
Assermenté et souscrit devant moi à : _____	
Autographe : _____ (Commissaire à l'assermentation)	Date : ____ / ____ / ____ Jour Mois Année

Pour l'exécution du service de fonction :

- Chaque fois qu'un Officier est élu ou nommé à une fonction d'honneur ou de confiance au sein du gouvernement des États-Unis ou au sein du **Tribunal militaire du Québec**, il est tenu, avant d'entrer dans les fonctions de son poste, de prêter et de souscrire le serment prescrit, soit le *Serment de fonction* selon Le Manuel de la Loi de la guerre du DOD américain de 2015.
- Nonobstant les articles 10 USC 626 et 14309 qui éliminent la nécessité de prêter serment lors de la promotion des officiers, le **Tribunal militaire du Québec** demandera à chaque Officier de reprêter un Serment de fonction lors d'une promotion.
- Le serment peut être prêté devant tout officier commissionné, de toute composante d'une force armée, qu'il soit ou non en service actif, ou devant tout officier commissionné lorsqu'il agit à titre d'officier adjoint, d'officier intérimaire ou d'officier du personnel dans l'une ou l'autre des unités de la **Garde nationale du Québec**. **L'Officier qui prête serment indiquera son titre dans le bloc situé à droite de son nom, à côté de son autographe.**
- Le serment peut également être prêté devant tout fonctionnaire, agent ou officier civil, qui est autorisé par les lois des États-Unis ou par la loi provinciale du Québec à faire prêter serment. Le serment doit être revêtu du sceau officiel de l'officier qui fait prêter serment ou, si l'agent n'utilise pas de sceau, en sa qualité d'agent de l'administration nationale du Québec. La capacité du fonctionnaire civil de la **Garde nationale du Québec** à faire prêter serment doit être certifiée sous scellé par un greffier ou un autre agent local compétent ou encore par un Canadien national souverain.
 - 10 U.S. Code Chapter 47 – UNIFORM CODE OF MILITARY JUSTICE
<https://www.law.cornell.edu/uscode/text/10/subtitle-A/part-II/chapter-47>
 - Le Manuel de la Loi de la guerre du Département de la Défense américain de 2015
<https://apps.dtic.mil/sti/pdfs/AD1023075.pdf>

Tous droits réservés 2024; Tribunal militaire du Québec

<https://www.tribunalmilitaire.republiqueduquebec.quebec>

